

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 4 N° 5 Novembre 1981



(9)



Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 4 N° 5 Novembre 1981



(9)



AVANT - PROPOS

Avec cette neuvième tranche des "Mémoires" du Curé Jacques Paquin, nous terminons la publication de ce document jusqu'alors inédit et complètement oublié. Nous tenons à remercier encore une fois les marguilliers de la fabrique de Saint-Eustache qui ont permis la publication de ce texte haut en couleurs.

Ce dernier extrait des "Mémoires" touche différents sujets. Ainsi, il est question des retraites prêchées par Monseigneur de Nancy à Montréal et dans plusieurs autres localités. Par la suite, le curé Paquin nous cite des passages des "Mélanges Religieux" où il est question de la création du Chapitre du diocèse de Montréal et des dangers d'abus de pouvoir que ce chapitre représentait pour plusieurs membres du clergé. Il sera aussi question des principales étapes du voyage que Monseigneur Ignace Bourget fera à Rome.

Délaissant encore une fois l'histoire de l'Eglise canadienne, l'auteur décrit sa vision du Parlement des Canadas-Unis. Il semble y voir beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. 1841 marque une nouvelle époque dans ce monde scolaire: les modes de financement et d'administration sont changés et amènent de nouvelles difficultés.

Finalement, ces mémoires se terminent avec l'institution des Dames de la Charité ayant à leur tête Madame Gamelin.

Les responsables de la publication des cahiers espèrent que ce texte a su vous plaire.

Bonne lecture!

Claude-Henri Grignon
Président



LIVRE X

Depuis la mort du premier Evêque de Montréal Mgr J.J. Lartigue 19 avril 1840. jusqu'à l'année 184...

CHAP. Ier

Nous avons déjà parlé de l'illustre Charles, Auguste, Marie, Joseph, Comte de Forbin Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, Chevalier du St Sépulchre, etc, à l'occasion de son voyage à la Mission du Lac des Deux Montagnes et en Angleterre, etc. Nous allons parler maintenant des travaux immenses que ce vertueux Pontif et missionnaire a fait en Canada pour les retraites et la régénération spirituelle de toute la population du Pays. (1) Nous commencerons par la grande et très édifiante retraite qu'il ouvrit le 13 de décembre 1840 et qu'il ne termina qu'au bout de 40 jours dans la cité de Montréal.

Après sa retraite du Lac Mgr de Nancy était retourné à New York d'où il revenait pour commencer la grande retraite de Montréal lorsqu'en débarquant au port il faillit se noyer en tombant à l'eau haute mais sachant nager et recevant des secours il se sauva et malgré les fatigues de sa natation périlleuse et de son pénible voyage à cette saison, il commença le lendemain ses prédications en divers endroits. De grand matin il dit la messe à la Congrégation y prêcha à la grande surprise de toute la ville qui avait conçu de vives allarmes de son périlleux accident de la veille 6 décembre 1840.

(1) "Mgr de Nancy 1841. Retraite de Mont. 13 décembre"
(inscription dans la marge)



Mgr de Montréal donna un mandement à sa ville épiscopale pleine d'une onction saisissante et d'une simplicité apostolique dans lequel il annonçait la retraite paroissiale pour le 13 décembre avec les indulgences et les grâces précieuses dont elle serait accompagnée. La lecture de cette lettre touchante par laquelle le premier pasteur introduisait avec éloge et confiance un missionnaire de talents immenses, d'une vertu supérieure et d'une santé à toute épreuve.

Cette lecture ne peut être faite qu'à la messe du jour où s'ouvrait cette retraite car on ne pouvait l'annoncer positivement qu'après l'arrivée de Mgr de Nancy qui n'avait eu lieu que le 6 au soir. Cependant tout le monde sachant que le grand Evêque prêcherait ce jour là quand bien même la retraite n'ouvrait pas tout le monde voulut jouir des prémices de ses discours pour n'en perdre aucun jusqu'à la fin: l'Eglise immense de Montréal était encombrée de monde. Après la lecture de la Lettre pastorale Mgr de Nancy monta en chaire et laissa tomber ces paroles: "Craignez le Seigneur et observez sa loi: car c'est là tout l'homme..."

Ces majestueuses paroles prononcées avec la gravité et la bouche d'or d'un chrisostome fournirent à l'Orateur sacré le sujet d'un discours pompeux et solide sur l'influence et les bienfaits de la religion. Nous laisserons l'Editeur des Mélanges religieux, Mr Prince, Chanoine de la Cathédrale rendre compte de cette retraite ne faisant que l'abréger: car nous ne pourrions rapporter tout ce qu'il a dit de beau, d'utile et de grandiose dans ce qu'il a dit et fait dans cette imposante retraite, du 13 décembre au 21. janv.



Après son préambule élevé "descendant ensuite", disent les Mélanges, avec son docile auditoire à la profondeur des dernières bases des principes constitutifs des Sociétés il voit naître le monde, il en suit les progrès, il en compte les générations et nous fait assister avec lui à la formation des pouvoirs et des gouvernements. Il montre l'esprit de Dieu président partout: aux familles, aux états soit monarchiques, soit républicains, c'est toujours la puissance du ciel qui vient se poser sur l'homme qui règne n'importe par quels canaux elle passe: c'est donc improprement qu'on appelle ce pouvoir humain. Il lui est facile alors de pulvériser les Systèmes faux et impossibles des contrats supposés entre des individus d'un empire jeune ou vieux, ignorant ou savant, faible ou puissant, dont la rapide existence se refuse évidemment à ces sortes de contrats ou plutôt à législater pour Dieu et créer des pouvoirs.

C'est lorsqu'il se prend ainsi corps à corps avec son adversaire que le persuasif dialecticien est pressant (1), saisissant, entraînant: il l'étouffe complètement de ses vives étreintes... Puis le disséquant il vous le montre vide... vide comme la main de l'insensé qui croit saisir le torrent qui l'engloutit... Car la religion nous est représentée comme un fleuve immense descendu des collines éternelles, lequel se répand sur le monde pour le couvrir de ses ondes salutaires malgré l'empire qui voudrait en arrêter le cours. Envisageant ensuite son sujet sous un point de vue tout neuf il lit dans les Stes Ecritures au livre de Job, que l'homme se nourrit de sacrifices, que sa vie est une milice incessante, une guerre continuelle; voilà pourquoi J.C. ce Roi divinement pacifique déclare pourtant qu'il est venu jeter le fer et le feu dans

(1) "Retraite de Montréal 13. déc. 1840" (inscription dans la marge).



le monde pour établir son règne en nous, pour nous faire produire des fruits abondans de salut en travaillant avec le fer et le feu le champ de notre âme; tout ainsi que pour féconder le sol des immenses forêts du Canada il faut y mettre le fer et le feu et ensuite le sillon qui ouvre la charue vous produit des moissons au centuple. Or de quel droit la Société humaine le pouvoir terrestre, la force matérielle qui n'atteint certainement pas les volontés, de quel droit ces maîtres factices du monde viendront-ils vous commander en leurs noms des sacrifices que Dieu seul a droit de prescrire? Quels motifs, quels biens l'humaine sagesse, la délicate raison vous présente-t-elle pour vous soutenir dans ses sacrifices et compenser en vous de continuelles et de poignantes douleurs? l'honneur, la gloire, les récompenses nationales, les couronnes civiques etc..."

"Aiguillons impuissans, mobiles délétères insolemment présentés à la conscience du genre humain. Qu'est-ce que l'honneur? N'est-ce pas la rectitude des sentimens et des actions? Eh! bien! où trouvera-t-on ailleurs que dans la religion la force morale qui sanctionne ce devoir? Une philosophie froide, égoïste ne soutint jamais les sacrifices généreux que l'honneur commande et qu'elle attend sur l'autel sacré de la foi et de la patrie... Ici l'Orateur en appelle aux sentimens d'honneur de tous ceux qui l'entendaient et à ce moment il se manifesta dans l'auditoire une de ces émotions qui prouve qu'on a remué les coeurs."

"La gloire! mais où, devant qui la fera-t-on briller? Le théâtre du monde est bien petit et bien changeant; l'homme est placé devant un siècle qui s'efface aussi vite qu'il se produit, bientôt on ne peut plus encenser que des ossemens



avides!!! Et les récompenses nationales à qui et à combien de fortunés les offrira-t-on? Délire, chimère! La religion seule qui inspire les devoirs et les sacrifices par l'assurance des jouissances éternelles pourra seule aussi les promouvoir sur la terre. La religion seule qui place l'homme sous les yeux de Dieu, en regard des Sts et des triomphes du ciel donne une véritable gloire et d'indécibles récompenses nationales dues à chaque membre de l'innombrable famille des Elus..."

"Aussi c'est en donnant de Dieu et de l'homme des idées neuves et en traçant un plan de morale inaperçu de tous les philosophes que le christianisme a renouvelé la face de la terre: c'est là précisément le cachet de Dieu. L'obligation de tout bien c'est la volonté de Dieu sa récompense c'est la gloire éternelle; la seule satisfaction que donne la vertu est insuffisante et celui qui la pratiquerait sans intérêt de cette récompense serait une chimère; enfin voilà le seul soleil qui éclaire chauffe et vivifie tout de cette source divine découlent l'autorité et l'obéissance. Sans la religion le parfait accord de l'intérêt particulier et de l'intérêt public n'est qu'un problème indissoluble; le partage des pouvoirs et ses contre poids, un artifice, un palliatif contre lequel lutte sans cesse l'orgueil des passions."

"Mais dès que la religion qui est descendue du ciel unit les hommes enduis comme dans leur centre aussitôt sacrée sans peine, la souveraineté qui est la délégation temporelle du pouvoir de Dieu à l'homme et qui prescrit le devoir relatif de l'obéissance: image de la subordination des intelligences dont Dieu est le monarque, des règles des Sociétés



privées et publiques, des droits des nations... Sans le règne de la religion l'infanticide, l'esclavage, la polygamie, les sacrifices des vyctimes humaines, les désordres les plus monstrueux s'emparent des sociétés... Avec la religion surgissent les établissemens d'humanité et des connaissances humaines, les devoirs sociaux, la liberté et ce vrai bonheur des peuples..."

"Telle fut la noble et lumineuse apologie par laquelle Mgr de Nancy crut décrire l'arène et commencer sa Mission évangélique parmi nous. Considéré comme orateur, il nous paraît posséder à un degré imminent la triple puissance du pathétique, de la logique et de l'anthousiasme ce qui, joint à une phraséologie naturelle et intarissable doit placer cet illustre prélat bien haut dans la liste des prédicateurs."

Voici l'ordre des exercices de la retraite: le matin méditation tout haut sur les vérités prêchées la veille. C'était Mr Labbé prêtre français venu avec Mgr de Nancy qui accomplissait avec talent cet exercice d'une heure; la messe venait ensuite après laquelle il y avait un sermon prêché tous les jours par Mr Charbonel, célèbre prédicateur du Séminaire de Montréal. Le soir il y avait une autre instruction préparatoire au sermon de l'évêque: c'était l'affaire de Mr Quiblier Supérieur, connu par son éloction facile et touchante. L'Eglise était richement et très élégamment décorée. Une musique bien exécutée faisait une agréable variation entre les exercices de la retraite.

"Le jour suivant l'orateur rendu à la Chaire fut frappé de la réunion de plus en plus nombreuse qui se presse dans l'immense basilique de Montréal autour de la tribune sacrée et félicita la ville de Montréal, remercia Dieu et entrevit



les fruits abondans que cette retraite allait produire. Après cela il lance sur son auditoire ses paroles impérissables: Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme? Il déduit de cette sentence éternelle l'excellence de l'homme, l'importance infinie de son âme. Il fait connaître la nature humaine de la conviction pratique de laquelle découle notre bonheur. C'est là une de ces vérités mères que l'orateur explique pour étudier l'homme et sa destination."

"L'homme est matière et esprit, d'un côté substance tangible, périssable mortelle; de l'autre substance immatérielle, intelligente, immortelle... Ces deux substances sont l'homme, ce moi qui pense et réfléchit, elles n'en font qu'un seul être... Qui l'a formé...? Dieu. Je ne m'arrêterai pas à vous prouver l'existence de cet être suprême vous n'êtes du nombre de ceux qui ont nié son existence absolument nécessaire de cet être par excellence de la toute puissance duquel sortent toutes les existences contingentes et secondaires. C'est en réalisant ces pensées qu'il produit la création. Ce vaste fleuve qui coule sous les murs de cette ville n'est qu'une bien faible image de ce fleuve de vie qui découle du sein de Dieu sur les êtres sortis de ses mains."

Ce sujet est développé de la manière la plus pathétique et du plus grand effet. Son éloquence chauffe, pénètre et entraîne tous les auditeurs, des larmes (1) abondantes coulent des yeux des plus grands pécheurs; on entend comme dans Rama des sanglots, des soupirs, des gémissemens qui partent de tous les points de cette grande Eglise et s'élèvent jusqu'au trône de la miséricorde... Les tribunaux de la pénitence furent

(1) "Retraite de Montréal 1840" (inscription dans la marge)



insuffisants on appella des campagnes MM Bonin, St Germain, Durocher et autres. La table Ste reçut plus de 20. mille personnes préparées pendant la retraite.

Mgr de Nancy continua avec MM Charbonel, Labbé, prêtres de Contances et les autres à opérer un effet prodigieux sur les consciences personne ou peu de personnes restèrent en arrière. On peut voir tout au long le développement des discours et des effets admirables de cette retraite dans les Prémices dont nous avons parlé.

Cependant l'infatigable Evêque se dérobe pendant la longue retraite de Montréal pour en ouvrir une à St Laurent qui attira toutes les paroisses environnantes et produisit un très Bon effet. MM Labbé, St Germain et MM Mona son vicaire, Manseau Grand vicaire, Duranceau, Ricard, Portier, Brunet, Mercier, Plinguet, Caron, Quintal et Aubry furent les confesseurs de cette retraite.

La propreté, l'élégance des ornemens et des décorations l'ordre, la ferveur et l'encombrement de la foule joints à la politesse et à l'hospitalité que les habitans de St Laurent exercèrent envers les étrangers donnèrent une haute idée de cette retraite de St Laurent. Un monument s'élève sur la place publique de cette paroisse pour en perpétuer le souvenir durable. Mgr de Nancy n'avait qu'à se montrer dans une paroisse pour que toutes les populations volassent en masse pour l'entendre et produisissent des fruits extraordinaires de conversion éclatantes. Les plus célèbres missionnaires d'Europe, les Frayemans, les Ligori, les Bridains, les Lazaristes ne produisirent pas plus d'effet sur les masses que Mgr de Nancy en Canada: il est vrai que dans ce pays la foi domine les



coeurs. Ce fut surtout dans la rénovation des voeux du baptême que l'explosion fut véhémement dans toutes les retraites: plusieurs milliers de personnes versaient des torrens de larmes en répondant aux questions du prédicateur et s'écriant à haute voix: à J.C. pour toujours... Vive la croix.

Tous les journaux de la Province retentirent des éloges du vénérable Evêque de Nancy; et il n'y eut pas jusqu'à Paulett Thomson qui fut entraîné à l'Eglise pour l'entendre mais ce furent des pierres précieuses jettées dans la boue ou ante porcum... Précédemment à cette grande retraite de Montréal il en avait donné une à Québec, à Terrebonne, au Lac dans lesquelles il avait produit les mêmes effets, qu'à Montréal à St Laurent comme on le voit par l'éloge pleine de vérité et de talents qu'en font les Gazettes et les adresses qui lui furent adressées dans chaque occasion. Nous avons dit que Mr Prince avait donné l'analyse de ces discours à Montréal, Mr Pierre Laviolette coseigneur de St Eustache, poète facile élégant et l'un des frères Jomel donnèrent deux belles pièces de poésie sur les retraites où ils font ressortir en traits de flamme sacrée le grandiose de ces beaux jours de la religion, et les talents de l'homme de Dieu.

Enfin le 21. janvier les cloches de la grande Eglise de Montréal convoquèrent les fidèles à la cloture de la retraite. Une innombrable mutlitude remplissait le temple si justement célèbre de Montréal: Trois évêques, savoir Mgr de Nancy, de Kingston et de Montréal. Le chapitre de la Cathédrale en corps, créé ce jour-là même, (1) comme nous le verrons marchaient à la suite de la procession de cent

(1) "Clôture de la retraite 21. janv. 1841" (inscription dans la marge)



prêtres, de chantres et d'enfans de choeur en surplis et venaient apporter les splendeurs du culte sacré à cette assemblée désireuse du salut et fermer cette longue et resplendissante retraite. Mgr de Nancy fut arrêté à la balustre du sanctuaire par une députation nombreuse et très respectable de la cité qui venait lui présenter une adresse de remerciemens, d'hommages et de reconnaissance. Charles Mondelet Ecuyer, avocat préluda à la présentation de l'adresse par un compliment à la grandeur au nom de toute la paroisse de Montréal dans lequel la beauté de l'élocution rivalisait avec la délicatesse des sentimens. Cette adresse contenait 3,000 signatures. La voici verbatim:

"A l'Illustrissime et Révérendissime Charles, Auguste, Marie, Joseph, Comte de Forbin Janson Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, Chevalier du St Sépulchre, etc. etc. etc."

"Monseigneur,

"Permettez aux citoyens de N.D. de Montréal d'exprimer respectueusement les sentimens qu'on fait naitre dans leur coeur le zèle et l'ardente charité pour le salut des âmes dont vous êtes animé."

"Vous avez Mgr courageusement bravé les dangers et passé la mer pour faire entendre en Amérique, en Canada, la voix du Dieu qui, en voulant sauver tous les hommes soutient ses dignes ministres qui vont avec empressement porter chez tous les peuples, des paroles de paix et de consolation."



"La retraite commencée en cette ville et terminée sous les auspices de V.G. a produit des fruits de salut et de bénédiction; nous prions Dieu tous ensemble que le calme et la résignation à la volonté de celui qui connaît les secrets des coeurs, établissent toutes les âmes dans cette persévérance indispensable à leur salut que doit affermir la pratique sincère et prudente d'une religion éclairée."

"Vous êtes, Mgr, au moment de nous laisser pour poursuivre votre Mission. En obéissant à la voix de celui qui est mort pour le salut de tous les hommes, vous travaillez à la régénération des peuples et vous associez votre nom à ceux de tant d'autres hommes distingués par leur amour pour leurs semblables qui ont compris qu'il n'y a de bonheur pour les nations que dans l'instruction, la paix et la pratique de la vertu."

"Nous adressons nos vœux au ciel pour la conservation des jours précieux de V.G. et le succès des travaux apostoliques qui marquent votre carrière honorable." Montréal, ce 21 janvier 1841."

Le grand Evêque répondit avec cette facilité et cette élégance supérieure des hommes du haut ton à cette Adresse et remercia l'assemblée. Cependant Mr le Supérieur Quiblier était en chaire annonçant comme un autre Jean Baptiste celui qui devait venir et après quelques réflexions agréables en faveur de Mgr de Nancy il laissa la tribune sacrée au puissant orateur.



Les Mélanges Religieux terminent ainsi cette Cloture de la retraite: "Lecteurs qui avez entendu, depuis plus d'un mois, figurez-vous l'un de ces plus nombreux auditoires qui soit venu se presser autour de cette chaire éloquentte, figurez-vous comme l'écho lointain du cri d'admiration de toute une ville et vous aurez quelque idée de l'émotion profonde qui s'emparait de tous les coeurs. Une fois encore et puisse-t-il se faire que ce ne soit pas la dernière! Une fois encore Mgr est entré dans toutes les pensées, dans tous les sentimens, dans toutes les affections de ses dociles Auditeurs. Il s'est complu à exalter nos joies, à féliciter ses bons, ses tendres enfans de Montréal, du Canada, d'avoir reçu avec tant de docilité et de propos la parole évangélique. Il aimait à congratuler le premier pasteur surtout, puis ses vénérables prêtres de la ville comme de la campagne, qui ont en toute occasion, fait des prodiges de zèle et de valeur, à applaudir en un mot à l'oeuvre et au succès de tous et à trouver encore le moyen de l'oublier lui-même au milieu de ses Triomphes, ils ont été en cette ineffable journée l'expression fidèle de toutes les joies, de tous les biens, de toutes les gloires de l'Eglise de Montréal et du Canada, puis remontant de ces joies, de ces jouissances, de ces gloires terrestres à celles du ciel, il a ouvert devant nous ce séjour des éternelles félicités. Oh! comme il était beau ce ciel qui devait soutenir les travaux de notre persévérance! qu'il était ravissant et sublime! Ce ciel dernier mot d'une religion qui, embrassant toute la destinée de l'homme, lui montre au terme de la course le prix du devoir, la récompense de cette journée courte et laborieuse que nous nommons la vie! C'est là que le prédicateur nous a conduits par ses souhaits et par ses désirs; c'est là qu'il nous a donné un dernier et solennel rendez-vous..."



Après cette célèbre retraite de Montréal Mgr de Nancy en donna plusieurs autres avec autant et peut être plus encore qu'à Montréal: car les merveilles qu'on en racontait devenaient un charme, un prestige salulaire qui comme une auréole brillante décorait de plus en plus ce prédicateur déjà si fameux et lui faisait produire un magnétisme sacré et tout à fait extraordinaire sur les masses. A Ste Scholastique la retraite qu'il y ouvrit le 23. janvier fit une commotion électrique et jamais on ne vit enthousiasme religieux porté plus loin, peut être jamais aussi loin. Plus de 8 paroisses y étaient accourues et l'église toute vaste qu'elle était ne put une seule fois contenir qu'une partie des assistants, nous fûmes 15 confesseurs pendant 10 jours et jamais nous ne pûmes suffir à l'empressement des pénitents.

A Rigaud, aux Trois Rivières et ailleurs ce que nous dirons plus tard même empressement, mêmes fruits. Nous avons parlé ailleurs de la visite brillante et fructueuse que ce bon Evêque voulut bien faire dans une des côtes de la paroisse de St Eustache exposée à la séduction nous ne revenons sur ce sujet que pour dire que le danger est passé pour les habitants de ces lieux.

Le 21. janvier jour déjà si plein et si célèbre dans les annales ecclésiastiques du Canada fut créé et installé le chapitre de la Cathédrale de Montréal comme l'avait annoncé l'évêque de Montréal dans son mandement du 21. décembre précédent. Ce Sénat apostolique le consistoire sacré qui, attaché par état et par devoir à la chaire épiscopale, aide l'Evêque à gouverner l'Eglise selon les Sts Canons, disait l'Evêque. Cette institution est de nature à vous inspirer



une juste confiance dans la direction épiscopale en voyant votre chef environné d'hommes dont tous les soins sont exclusivement de procurer avec lui, dans l'union des coeurs l'avancement du règne de J.C.

Voilà qui est fort beau mais où en est la garantie? qu'on relise ce qui a été écrit de l'ancien chapitre de Québec. Quelles sont les restrictions qui doivent maintenir cette union des coeurs avec les administrés? quels sont leurs pouvoirs pour juger suivant les lois canoniques? quel recours aura le persécuté? où est l'officialité ou devront se confronter les accusés avec leurs accusateurs? quel entrant apporte-t-on à l'arbitraire, au bon plaisir? Dans ce pays le prêtre attend le mot ou le signe du maître pour savoir s'il vivra le mois prochain dans sa cure ou s'il sera lancé au loin comme la balle dans la crosse. Rien de fixe, rien de légale que le sic volo. Y a-t-il mieux dans le chapitre? Quel frein mettra-t-il au despotisme du commandement sous un chef atrabilaire? Où est le veto conservateur des formes? Il n'y a rien. Tout au contraire: car disent les Mélanges, "loin de diminuer par là l'autorité de l'Evêque il ne fait qu'acquérir de nouveaux moyens de l'exercer avec plus de puissance. C'est la force unie, c'est l'engin du vouloir on le savait sans les Mélanges qui déchirent trop du voile qui couvre ce plan inquisitorial. Supposez que vous soyez accusé devant votre Evêque quand votre faute aura subi l'examen de dix chanoines parmi lesquels vous avez des ennemis. Eh! qui n'en a pas? Elle aura grossi comme la bulle de neige: cressit eundo... Vous aviez sans chapitre, affaire à votre Evêque seul: c'était un père et s'il ne l'étais pas vous saviez à qui vous aviez affaire, d'où partait le coup et l'opinion publique était là pour vous défendre; il n'aurait osé se compromettre seul aux yeux du public. Mais avec un chapitre l'auteur de votre persécution et caché derrière



dans cette macédoine et chaque membre dit ce n'est pas moi. Enfin cette création peut être bonne. On peut en retirer quelque avantage c'est absolument possible par rapport à ceux qui le composent aujourd'hui mais il n'y a rien dans les règles de l'institution qui fixe les pouvoirs. Or le gouvernement sans frein est toujours arbitraire et tyrannique. Quelqu'un a dit: l'évêque fera ce qu'il voudra et quand il craindra quelque résultat funeste il proposera la question au chapitre..."

La bulle du 10 mai 1836. donna à l'Evêque le pouvoir de former un chapitre suivant son jugement et sa prudence pour promouvoir ce qui sera le mieux dans le Seigneur. L'autorité épiscopale est donc la sève nutritive de ce chapitre. Il le crée pour servir l'autorité c'est un projectile lancé en avant de la puissance gouvernementale qui pourra l'avancer, la fortifier mais l'entraver jamais: et dixerunt amen.

Quoi qu'il en soit les MM. qui furent faits chanoines honoraires étaient lors de la création du 21. janvier MM. Viau curé de St Sulpice le plus ancien grand vicaire quoiqu'on donna le pas à un autre, Quiblier Supérieur du Séminaire, Frs Demers de St Denis, Paul Archambeault de Vaudreuil et Jean Caron de Beauharnois. Les chanoines titulaires furent MM. Manseau Grand vicaire, curé de Longueuil, H. Hudon de Boucherville, J.C. Prince, Directeur du Collège de St Hyacinthe, A.F. Truteau, secrétaire du Diocèse, E. Lavoie de St Jacques et J.O. Paré, secrétaire de l'Evêque.

Ce fut Mgr de Nancy accompagné des Evêques de Kingston et de Montréal qui fit l'inauguration du chapitre en présence d'une grande foule d'ecclésiastiques et de Fidèles, après



que dans la chapelle intérieure du chapitre même sous le vocable de St Jean l'Evangéliste le mandement d'érection dudit chapitre eût été lu, après que les lettres de provision et de collation de Chanoinie eussent été répétées par les Notaires apostoliques et enfin après que sa Grandeur eût entendu la profession de foi et reçu le serment des chanoines titulaires.

L'Evêque étant agenouillé devant le maître les onze promus sous leur nouveau splendide costume formèrent un demi cercle autour du pontif; le spectacle était grand et l'émotion bien vive, disent les Mélanges. De suite l'Evêque collateur conduisant chaque membre du Chapitre au baiser de l'autel, à l'indication du lutrin, à la sonnerie de l'Eglise au Siège de la stalle le mit en possession de son titre et de son canonicat. L'insertion de ces faits par les Notaires apostoliques completa (1) cette cérémonie de l'installation du chapitre de la Cathédrale.

Mgr de Nancy ensuite conduit au fauteuil qui avait été occupé d'abord par Mgr Gaulin lequel avait officié pontifiquement avec cette dignité qui lui est propre.

Mgr de Montréal monta en chaire et dit des choses très intéressantes sur la création du chapitre et autres considérations graves qu'il termina par l'allocution suivante à Mgr de Nancy: du haut de la chaire il lui présente les vœux et la reconnaissance de son Eglise; puis commentant les paroles des disciples d'Emmaüs: mane nobiscum etc. Il lui dit: O vous à qui Dieu a départi des dons et des talents si rares et si précieux, demeurez parmi nous et nous en faites part: mane nobiscum doc. Nous avons sujet de craindre que ces jours de foi et de

(1) "Retraites 1841" (inscription dans la marge)



piété pour nous si beaux pour ce Pays qui en avait hérité de la France ne soient sur leur déclin: Jam declinata est dies... Le démon de l'hérésie et de l'impiété nous attaque de toute part: c'est ce fort armé que vous avez délogé de nos villes où il semblait régner en vainqueur; il vous reste à le poursuivre à travers nos campagnes. Notre vie saine est assurée et pour être facile elle n'en sera pas moins méritoire à la religion ni moins utile à ce pays. Demeurez donc avec nous puisqu'il se fait déjà tard: mane nobiscum domine..." Le tout étant terminé le matin à la cathédrale, la cloture de la grande retraite eut lieu dans l'après midi comme nous l'avons décrite.

Vers la fin de ce mois furent terminées les retraites de Berthier, de Verchères et de Contrecoeur présidées par Mgr de Montréal et Mr Viau Grand vicaire et curé de St Sulpice. Ces retraites produisirent aussi beaucoup et de bons fruits. Mr Viau présida et prêchant aussi à Ste Scholastique, Repentigny et plusieurs autres places.



CHAP. II

Dans les premiers jours de décembre 1836. disent les Mélanges Religieux, une pieuse pensée fut inspirée à Mr L'abbé Desgenettes curé de la Paroisse de N.D. des Victoires à Paris, de consacrer sa paroisse au très St et immaculé coeur de Marie, pour obtenir par sa protection la conversion des pécheurs. Aussitôt le plan et les statuts d'une association de prières sont dressées; Mgr l'Archevêque de Paris approuve cette dévotion par son ordonnance du 16 décembre 1836 il érige cette Confrérie.

"Le 3e dimanche de l'avent les exercices de cette pieuse association commencèrent par le chant des Vêpres de la Ste Vierge à 7 heures du soir. L'assistance était plus nombreuse qu'aux offices paroissiaux. On y remarquait un nombre considérable d'hommes qu'on n'y voyait jamais dans d'autres circonstances. La douce et puissante protection de Marie se faisait déjà sentir. L'instruction qui suivit les vêpres expliqua les motifs le but de la dévotion: ils furent compris et sentis. Au salut du St Sacrement qui suivit l'instruction, l'invocation à Marie, le *refugium peccatorum* de ses litanies et le *pace domine* furent chantés avec une ardeur et une effusion de sentimens qui annonçaient qu'il se trouvait dans cette assistance un nombre considérable de pécheurs qui sentaient peut être pour la 1^e fois, le besoin qu'ils avaient de la miséricorde divine qu'ils imploraient par la médiation de la Reine du Ciel et de la Terre."

"Le pasteur à qui la pieuse pensée de former cette association avait été inspirée, était à genou devant le St Sacrement; à ces cris de repentir et d'amour, son coeur tressaillit de joie. Il leva ses yeux baignés de larmes vers l'image de la Ste Vierge et lui dit: O! ma bonne mère! vous les entendez



ces cris de confiance et d'amour; vous les sauverez ces pauvres pécheurs qui vous appellent leur refuge. O! Marie! adoptez cette pieuse association."

Elle fut donc fondée en ce jour sous la protection spéciale du coeur sacré de celle qui peut tout dans le ciel et sur la terre et dont le pouvoir ne le cède qu'à celui du Tout puissant lui-même. Mgr l'Archevêque de Paris fixa au 22 janvier de l'année suivante 1837. l'ouverture du registre de l'Association et dix jours après 214. Associés s'y étaient déjà fait inscrire." Cette oeuvre se propagea en très peu de tems dans presque tous les Diocèses de France, dans plusieurs de l'Europe et dans l'Amérique: à New York, à Boston, à Dubresque, au Détroit, à la Martinique, à St Domingue, au Canada, aux Bermudes même fut établie cette pieuse association.

Mgr de Montréal l'érigea dans son Diocèse par un mandement sous la date du 2 février 1841. avec des indulgences applicables aux âmes du purgatoire et des réglemens qui sont suffisamment connus par la grande diffusion qui en a été faite dans toutes les paroisses pour n'avoir pas besoin d'être détaillés ici. Cette confrérie en opération dans sa cathédrale par une fête brillante le 7 du même mois. Cette archiconfrérie s'est aussitôt établie dans les deux Provinces du Canada uni dans presque toutes les paroisses.

Décidé à faire le voyage de Rome pour les intérêts de son diocèse, Mgr Bourget adressa à ses diocésains le 12 avril une lettre pastorale pleine de candeur, de zèle et d'amour, on peut dire. Il leur exposa les dangers qu'ils ont à éviter de la part de ces colporteurs de religion qui assiègent les villes et les campagnes et rôdent sans cesse pour faire tomber



les âmes dans leurs filets par des livres corrompus et des doctrines anti chrétiennes même: il leur trace ensuite les principaux motifs de son voyage savoir la demande qu'il va faire (1) de prêtres français pour les besoins multipliés de son vaste Diocèse, le choix d'Instituteurs pleinement qualifiés pour instruire la jeunesse et ensuite pour des communautes de Missionnaires puis enfin pour s'entendre avec le St Père sur la conduite de son Eglise.

Comme les ressources de l'évêché étaient insuffisantes à des frais considérables pour ce voyage et le transport des prêtres que l'évêque faisait venir, il lui fallut faire un appel à la générosité de ses ouailles. Il lui en coûte de se séparer de son cher troupeau et il ne peut se consoler de cette séparation que par la perspective qu'il exprime ainsi dans le passage suivant de sa lettre:

„ Nous ne vous oublierons pas nos très chers frères lorsque nous serons sur le tombeau des Sts Apôtres et que nous visiterons ces monumens vénérables que la religion a élevés et consacrés dans la Ville éternelle. Vous serez avec nous lorsque nous serons prosternés aux pieds du chef suprême de l'Eglise, N.S.P. le Pape; nous lui offrirons vos vœux aussi bien que les nôtres et nous ne manquerons pas de l'assurer qu'il a dans tous les membres de notre Clergé et dans tous les fidèles de notre Diocèse des enfans respectueux qui professent une doctrine et des sentimens capables de consoler son coeur paternel. Nous ne manquerons pas non plus de solliciter pour vous toutes les faveurs spirituelles qui pourront vous affermir dans votre foi et vous mériter le ciel. Tel est le plus ardent de nos vœux puisse notre pèlerinage aux tombeaux des Apôtres contribuer efficacement."

(1) "Voyage de l'Evêque en Europe 4 mai 1841" (inscription dans la marge)



Mr Ant. Manseau Président du Chapitre fut chargé par l'Evêque de l'administration du Diocèse avec de très amples pouvoirs pendant l'absence de l'Evêque et en cas que sa santé faible ne lui permit pas de faire face à tant de devoirs pénibles, il donna des Lettres de grand vicaire à Mr H. Hudon, 2d Chanoine de la Cathédrale et l'adjoignit à l'administration de Mr Manseau.

Mgr de Montréal fut accompagné dans son voyage par Mr Power curé alors de la Prairies et maintenant Evêque de Toronto et Mr Jos. Octave Paré, Chanoine et Secrétaire de l'Evêque. MM. Manseau et Quiblier ses grands vicaires allèrent le reconduire jusqu'à New York où il s'embarqua pour le Havre le 8. de mai, étant parti le 4. de Montréal. Il arriva au Havre le 1 juin après une traversée très heureuse.

Il devait débarquer tout d'abord en Angleterre où il lui paraissait convenable de prévenir les Ministres sur les affaires qu'il avait sans doute à traiter avec eux: car le but du voyage de l'Evêque ne devait pas être seulement pour les objets mentionnés dans son mandement qui ne paraissaient pas suffisants pour un si pénible voyage mais pour ceux qui intéressaient vitalemment le bien-être général du Pays qui s'agissait alors inutilement sur un monceau de chaînes et rongait en gromelant le mors que lui imposait si brutalement l'administration corrompue de Sydenham. Voilà ce que regardait les ministres et sur quoi ils devaient être prévenus ce semble au lieu d'attendre à leur soumettre ses demandes à son retour de Rome et de France. Mais on prétend que l'Evêque fut dérangé dans ses plans et qu'au lieu de s'embarquer dans le Baquet Boat de Liverpool il fut obligé de prendre celui du Havre.



Ce fut une providence alors pour lui que ce désapointement: car le Steamer de Liverpooll fit un funeste naufrage tandis que celui du Havre se rendit heureusement.

Quoiqu'il en soit le 25 de juin de la même année il était déjà à Rome, mais il ne put avoir d'audience du Pape que dans les premiers jours de juillet. Ce fut pendant ce tems qu'il écrivit à son clergé dès le lendemain de son arrivée et qu'il fit sa retraite annuelle.

"Je vais prendre la liberté, dit-il dans sa lettre, d'écrire au St Père, avant la St Pierre pour le prier de diriger vers le Canada la bénédiction pontificale qu'il donne, ce jour là urbi et orbi, en lui exposant nos plus pressans (1) besoins, afin qu'il nous obtienne un prompt remède. Que Dieu donc nous comble de toutes ses bénédictions spirituelles en J.C. Notre-Seigneur."

Cependant le Grand Evêque de Nancy qui était demeuré au Pays à la prière de l'Evêque parcourait les villes et les campagnes des Canadas prêchant partout le royaume de Dieu, répandant des aumônes, des bienfaits et présidant une quantité de retraites publiques dans les différentes paroisses du Haut et du Bas Canada. Mr Viau grand vicaire et curé de St Sulpice, lui aida dans quelques-unes de ces retraites mais l'infatigable Mr Labbé prêtre de Normandie et enfin le P. Parandier l'accompagnèrent dans plusieurs de ces courses non seulement dans les Canadas mais aussi dans les Etats Unis partout où il y avait des catholiques parlant la langue française savoir dans New York, Philadelphie, Baltimore, Albany, Troie, Burlington, Chase. Ce P. Parandier est un des membres de la Congrégation de la Miséricorde fondé à Paris par Mr.

(1) "Mgr de Nancy 1841 - Congrégation de la Miséricorde"
(inscription dans la marge)



Rosan en 1832. Cette Congrégation compte déjà cinq maisons dont une à Paris chef lieu de l'Ordre, une seconde à Orléans, une 3e à Bordeaux, une 4e aux Florides et une 5e à Soringh Hill de la Mobile Etats Unis. Cette maison a été fondée par les largesses en partie de Mgr de Nancy en 1840 et par les soins du P. Bash Supérieur et du P. Parandier dont nous parlons.

Dans la ville de New York Mgr de Nancy fit des dons considérables d'argent pour aider les français qui habitent cette ville à bâtir une église française ainsi qu'à Burlington où l'on commença d'élever sous ses auspices une église pour le grand nombre de Canadiens qui sont établis dans cette ville et dans les environs. Le 3 octobre de cette année il fit la consécration de l'Eglise catholique des Irlandais qui avait été incendiée en 1838. Voici comme les Mélanges Religieux rendent compte de cette brillante cérémonie: "Cette auguste cérémonie a eu lieu le 3 octobre 1841 en présence des Evêques de Nancy et Fenwick Evêque de Boston, d'un nombreux Clergé et d'une foule immense de fidèles. Mgr de Boston du Diocèse duquel Burlington fait partie arriva samedi soir accompagné de plusieurs prêtres irlandais. Mgr de Nancy venant du Canada débarqua en même tems. Il fut reçu au quay par un grand concours de Canadiens qui l'attendaient. Le lendemain matin, toute la Congrégation de Platsburg, arriva dans le bateau traversier avec son digne Curé en tête. Mr Rooney ainsi que Mr St Germain, Curé de St Laurent qui venait à la suite de l'Evêque de Nancy. L'infatigable Mr Labbé déjà avantageusement connu au Canada et aux Etats Unis était arrivé à Burlington depuis quelques jours afin de préparer les enfans canadiens à la première communion et à la confirmation.

"La cérémonie de la consécration commença vers 10 heures Mgr de Boston officiait accompagné d'un nombreux Clergé. La grande messe fut célébrée par Mr Fenwick frère de l'Evêque de



Boston donna la confirmation aux enfans irlandais préparés à la recevoir par le Pasteur du lieu, O'gallaghan."

"Après le service divin l'Evêque de Nancy adressa aux Canadiens une exhortation qui parut encore bien courte quoi-qu'elle se prolongeât jusqu'à 7 heures du soir."

"Le lendemain Sa grandeur l'Evêque de Boston partit (1) pour sa visite pastorale à St Albans; ainsi que dans d'autres parties de son diocèse. Mais ce jour-là une autre cérémonie non moins solennelle, non moins touchante que la précédente devait avoir lieu à Burlington. Les enfans, les hommes, les femmes, les vieillards, communiquèrent dans le cours de cette visite de l'Evêque de Nancy." Plus de 25 mariages ont été sanctifiés par le sacrement; tous les Canadiens sont restés fidèles à la foi et se sont approchés avec un empressement incroyable aux devoirs de leur religion. Une nombreuse société de tempérance fut aussi établie parmi les Canadiens de Burlington dans ces beaux jours de fêtes. Mgr de Montréal en passant parmi ces bons Canadiens en allant en Europe y fut reçu avec cette religiosité sincère que l'on remarque partout chez les bons Canadiens français.

La population canadienne en cette localité est estimée à 500 familles qui demandent un prêtre de leur nation pour les desservir: car le respectable Curé de Burlington O'gallaghan ne parle pas du tout le français. Mgr de Boston leur envoya dans le cours de cette année Mr Ancé, prêtre français du Diocèse de Nancy qui y est maintenant. Une assemblée présidée par Ludger Duvernay ancien membre du Parlement résident dans cette ville, dont R.J. Bouchette était Secrétaire fut tenue à Burlington le 12 oct. 1841. aux fins d'aviser aux moyens

(1) "Burlington 3 oct. 1841" (inscription dans la marge)



de bâtir une Eglise canadienne dans cette place. Un Comité fut nommé à cet effet et fut composé des membres suivans savoir: MM. Duvernay, Président R.J. Bouchette secrétaire J. Hyde, trésorier, J.B. Maillet, Ant. Decelles, Moyen Lapierre, J.B. Denis, Augt Davignon et Jos Leclerc. Il fut résolu de voter immédiatement une somme d'argent qui se monta dès lors à \$1000. souscrites par les Canadiens de l'en-droit et de s'adresser ensuite à leurs compatriotes du Canada pour compléter les frais de cette bâtisse. Ainsi il y aura deux Eglises catholiques à Burlington une Irlandaise et une autre canadienne. Or on doit en grande partie ce mouvement religieux au grand Evêque de Nancy qui parcourait en tous sens les Etats Unis et toute l'Amérique du Nord. Mgr de Montréal se fit un devoir d'aller en faisant son voyage, dans le Diocèse de Nancy consoler ce troupeau de l'absence de son pasteur lui rendre un témoignage flatteur des travaux immenses et couronnés du plus grand succès de ce St Missionnaire et enfin y faire tout ce qu'il pourrait pour l'avantage de ce Diocèse.

On sait que le gouvernement français ayant jugé à propos de s'emparer d'une partie d'un terrain appartenant à Mgr de Nancy pour y pratiquer des fortifications et autres objets publics, il y avait des exhumations à faire sur ce terrain pour placer les corps dans un autre endroit. Mgr Bourget écrivit dans le mois de juillet qu'il se proposait d'assister et de faire lui même la sépulture des restes précieux exhumés du sépulchre de sa famille, s'il le jugeait à propos. Ce terrain enlevé injustement à l'Evêque de Nancy était le Mont Valérien propriété de la famille de Forbin Janson sur lequel il y avait une chapelle servant de lieu de sépulture pour cette noble et très ancienne famille de la France.



Nous avons parlé souvent des aumônes et des bienfaits que répandait partout Mgr de Nancy mais nous ne pouvons passer sous silence, celui que nous avons trouvé en lisant un des premiers nos de l'Ami du Peuple en 1832. du 15 décembre le voici mot à mot comme (1) il fut extrait de l'Ami de la Religion, journal Français:

"Il se trouvait à Marseille neuf enfans orphelins de Nancy que la Gazette du midi avait recommandés à la charité publique; ces enfans étant venus en Province avec leurs parens qui voulaient aller s'établir à Alger et qui moururent dans la traversée. Ils ont trouvé à Marseille leur Evêque Mgr de Nancy qui les reçut par les soins de l'abbé Beaussier qui avait été les chercher au port de Frioul et les présenta au Prélat. Il se fit raconter les détails de leurs malheurs; sa mère Madame de Forbin Janson en fut émue et leur fit une pension de 360 francs de sa cassette auxquels deniers l'évêque ajouta des secours annuels sur ses propres revenus. Il fit habiller au complet ces pauvres orphelins, les renvoya à Nancy et paya tous les frais de leur voyage et de leur séjour à Marseille."

Quand on saura que le Diocèse de Nancy fut très ingrat envers son digne Evêque par rapport aux affaires politiques qui ont bouleversé en 1830 et par contrecoup le Diocèse de Nancy, on appréciera encore mieux la grandeur d'âme du Vénérable Evêque de Nancy.

Cependant le journal enragé, dit le Hérald de Montréal, répandait sa bave sur le clergé et le peuple canadien français en reprochant à ce dernier son ignorance et au clergé de ne

(1) "Le Herald 1841" (inscription dans la marge)



rien faire pour l'éducation publique. L'Aurore des Canadas dit à cela qu'on ne peut faire un pas dans ce pays sans trouver des maisons d'instruction publique fondées par le clergé seul: lui seul a procuré l'éducation élémentaire et classique depuis la fondation de Québec en 1608. Tandis que les Evêques protestans avec leurs 30 mille louis de rente (1) annuelle, les ministres avec des 5 à 6 cens Louis par année n'ont jamais fait des fondations gratuites en faveur de l'instruction ni autres oeuvres près. Ils font l'école quelques fois mais en les payant mais ils n'ont jamais bâti une bicoque une cabane même pour des Ecoles: le Collège M'gill est l'oeuvre de ce citoyen généreux qui ne fut jamais ministre. Honte au Hérald pour ces calomnies! Il a bien poussé la manie jusqu'à accuser Mgr de Nancy de prêcher la rébellion!!!

Pendant que le Hérald vomissait l'injure contre nous son digne maitre Sir Paulett Thomson faisait faire les élections des Mandataires du peuple à coups de bâtons, de pierres, et dans les bois ou dans les places éloignées des centres de la population canadienne pour favoriser la Bretonne et se procurer une majorité de voués politiques dans le parlement uni. Les Glengary du Haut Canada, les bullys de Montréal, les Casseurs de pierres de la Côte des Neiges, les forcenés Orangistes ou les pieds noirs du District de Gore furent employés dans les défilés de Glasgow, dans plusieurs autres comtés pour faire élire des partisans et rejeter les Canadiens français sans compter le défranchissement des villes et de comtés populeux qui ne nomment pas plus de membres que les townships en bois de bout du H. et du B. Canada! Voilà comme nous sommes traités en 1841. Voilà le servage affreux auquel nous ont livré les agitateurs de 1837! Six électeurs ont été tués dans ces dévergondages électifs.

(1) "1er Parlement 26 mai 1841. Mr Cuvillier Orateur"
(inscription dans la marge)



Le Premier Parlement des Canadas-unis s'ouvrit le 26 de mai 1841 dans la ville pauvre de Kingston. Sir P. Thomson s'y rendit avant la tenue pour dresser sa machine infernale contre le Bas Canada: aussi fit-il tout ce qu'il voulut avec sa majorité sortie des bâtons et des pierres des élections; jamais on ne vit de semblables gredins en pouvoir de régler le sort d'un peuple!

La seule chose qui nous dédommage dans cette étrange scène tyrannie colégislative est la nomination de Mr Austin Cuvillier M.P.P. du Comté de Huntington comme orateur de la Chambre d'Assemblée. Mr Cuvillier (1) riche marchand de Montréal fut un des membres les plus distingué de l'ancienne Chambre du Bas Canada. Il fut Député en Angleterre par le Peuple en 1827. pour soutenir avec l'Hon. John Neilson de Québec les requêtes aux ministres contre l'administration du Gouverneur d'Halousie. Mr Cuvillier demeura dans la vraie ligne de la politique canadienne savoir le développement de la Constitution de 1791. avec son maintien invariable; il aima mieux céder à l'orage en 1834 et perdre son élection que de dévier de la vraie voie et de se laisser dominer par l'ambition de Mr Papineau et de ses agitateurs. Aujourd'hui il est l'organe d'une assemblée qui se lavera un jour des taches que lui impose l'ingoble Thomson.

A propos de ce nom dernier j'enregistre ici encore un des faits de vandalisme de Sir Thomson qui pullulent dans son administration savoir l'enlèvement de Québec pour transporter à Kingston l'immense et très somptueuse Bibliothèque de l'ancienne Chambre, la plus riche, la mieux choisie, la plus abondante collection de livres qu'on aît eue dans les

(1) "Bibliothèque de la chambre 1841" (inscription dans la marge)



Canadas!! Eh! bien! des milliers des plus beaux ouvrages français ont été transportés dans la ville nue de Kingston pour l'usage de gens qui n'entendent pas un mot de français et qui prétendent proscrire cette langue dans les lois du Canada! Ce qui aggrave encore ces torts c'est que cette bibliothèque était ouverte au public de Québec et donnait un certain revenu à la Province. Mr Etienne Parent, Editeur du Canadien, M.P.P. en avait été nommé le Bibliothécaire par la ci devant (1) Chambre d'Assemblée.

Dans son discours d'ouverture du Parlement le madré Thomson fait sonner bien haut qu'il peut avoir un emprunt en Angleterre de cent mille livres sterlings pour les améliorations publiques dont le H. Canada aura tout l'avantage et le Bas la plus forte remise avec le plus maigre profit si toutefois il en a quelque chose! Par là il mettait de son côté tous les affamés du Canada Ouest: ce qui arriva.

Le bon lieutenant Gouverneur du H.C. Sir Goerge Arthur avait fini sa Mission alors que les Deux Provinces étaient tombées sous l'arbitraire du tyran Thomson et dut partir à l'approche de celui ci. Il descendit à Québec accompagné de M. Colville A.D.C. et se mit en route avec sa suite pour Halifax où il s'embarqua le 3 avril sur le Caledonia pour l'Angleterre. Sir Goerge Arthur était un homme honnête, ennemi de l'oppression et un gouverneur équitable et ami de l'ordre. Il s'opposa à l'union des deux provinces par un sentiment de justice envers les Canadiens français qui se trouvaient horriblement lésés par cet acte infâme. Son départ nous enleva jusqu'à l'ombre fugitive de la protection: il n'y eut que la mort du tyran qui pût mettre fin à cette longue et épouvantable chaîne de persécutions incessantes et de plus en plus

(1). "Ouverture du Parlement - Départ de Sir George Arthur 1841 3 avril" (inscription dans la marge)



pesantes. Aussi ne serai-je jamais le nécrolâtre du très honorable Paulett Thomson quand la tombe s'ouvrira dans quelques jours pour en délivrer la terre.

Mr Simpson Jameson fut nommé Orateur du Conseil Législatif formé des débris des anciens conseils législatifs et spécial du Bas et du Haut Canada.

Dans ce même tems le procès du nommé M'cloud du Haut Canada soupçonné d'avoir dirigé la destruction de la Caroline vaisseau américain, dans la rébellion de 1837. faisait beaucoup de bruit (1) jusqu'à faire craindre même une déclaration de guerre entre l'Angleterre et les Etats. M'cloud arrêté en 1840. dans les prisons de l'Union où il fut trainé de l'une à l'autre était menacé du dernier supplice lorsque le Ministre anglais se porta garant pour M'cloud et déclara que c'était l'affaire de son gouvernement que le procès de cet officier; on fit semblant même d'envoyer des vaisseaux anglais sur les côtes des Etats pendant ce procès; mais les autorités américaines qui savent vivre et dont l'épine dorsale est très flexible quand elles ont peur, firent semblant de juger M'cloud mais le relachèrent très poliment.

Ce fut dans ce 1^e parlement que furent adoptées les fameuses résolutions de la Chambre le 3 sept. 1841. sur le gouvernement responsable (2). Ces célèbres résolutions furent proposées par M. Harrison président du Conseil exécutif maintenant juge du H. Canada, par M. Baldwin Procureur gén. du Haut Canada secondé par M. Viger maintenant Président du Conseil Exécutif que le chef du gouvernement exécutif de la Province étant dans le gouvernement le représentant du Souverain est responsable aux autorités impériales seules; mais que néanmoins

(1). "M'cloud 1841 - Résolutions du 3 sept. 1841" (insc. dans la marge)

(2). "Les 4 prochains paragraphes sont raturés dans le document original."



nos affaires locales ne peuvent être conduites par lui quant à l'assistance et au moyen par l'avis et d'après les informations.

M. Harrison secondé par M. de Salaberry en amendement à la 1^e résolution de M. Baldwin secondé par M. D.B. Viger: "Le plus important et le plus incontestable des droits politiques du peuple de cette Province est celui d'avoir un parlement provincial pour la protection de ses libertés, pour exercer une influence constitutionnelle sur les départemens exécutifs de son gouvernement et pour législater sur toutes les matières de gouvernement intérieur."

"La 2^e mise par les mêmes est comme suit: "que le chef du gouvernement exécutif de la province étant dans les limites de son gouvernement le représentant du Souverain; est responsable aux autorités impériales seules; mais que néanmoins nos affaires locales (1) ne peuvent être conduites par lui qu'avec l'assistance et au moyen, par l'avis et d'après les informations d'officiers subordonnés dans la Province."

"La 3^e et dernière résolution consiste à dire "que pour maintenir entre les différentes branches du Parlement provincial l'harmonie qui est essentielle à la paix au bien être et au bon gouvernement de la Province les principaux conseillers du représentant du Souverain constituant sous lui une administration provinciale doivent être des hommes qui possèdent la confiance des représentans du peuple, offrant ainsi une garantie que les vœux et les intérêts bien entendus du peuple que notre gracieux souverain a déclaré devoir être en toutes occasions la règle du gouvernement provincial seront fidèlement représentés et défendus. "Veneris die 30. septembre 1841."

(1) "Ministre Wigg et Torie, Mai 1841" (inscription dans la marge)



Cette dernière résolution ainsi que la 1^e furent opposés par la mince minorité de MM. Burnett, Cartwright, M' nab, Moffat, Sherwood et Wats: 7 contre 56.

Sir John Russell qui avait accordé un ministère responsable au gouverneur ne s'attendait pas que la Chambre sous un tyran comme Thomson passerait de semblables résolutions le 3 sept. 1841. Cependant Sir J. Russell était Wigg et Sir Robert Peel Stanley déclarent positivement approuver la responsabilité des chefs de Départemens de la confiance du peuple et de la Législature à elle responsable. Le Lord Sir Robert Peell parle encore avec plus d'énergie sur ce sujet dans la Chambre des Communes en juillet 1844. "Le Gouverneur, a dit, agirait de la manière la plus indigne si, sur toutes matières locales, il ne consultait pas l'opinion de son Conseil etc. Je crois que ce serait un gouvernement insensé soit en Angleterre ou en Canada qui chercherait à exercer du patronage autrement que pour le bien de la Colonie elle-même."

Ce Ministère Wigg Melbourne et Russell qu'il fallut mettre à la porte par un vote de non confiance en mai 1841, rejetait cette responsabilité que le Ministère Torie, Peell et Stanley établissent avec tant de solennité comme on vient de le voir. Ce fut en effet le 5 juillet 1841. que le Ministère Melbourne, Glenegg, Russell etc, qui avait plusieurs fois succombé dans la chambre des communes s'attira un vote formel de non confiance qui le mit de force à la porte et fut remplacé par le Ministère (1) Torie de Peell et Stanley. S'il y avait longtemps que les ministres Wiggs sans couleur et sans force n'étaient plus qu'un pis aller et un intermède usé.

(1). "Eboulis du cap devant Québec - juillet 41" (inscription dans la marge)



(1) Pendant que le Ministère anglais culbutait de vétuste et le Cap Diamant de Québec croulait avec fracas et produisit une épouvantable catastrophe au mois de juillet de cette année. Une masse énorme de ce cap s'étant détachée vis à vis des bâtimens de la Douane qui sont aux pieds de la falaise entraîna dans sa chute une partie des fortifications qui était située entre le jardin du gouvernement et la base de la citadelle formant un espace de 250 piés et ensevelit sous un monceau de pierre huit maisons de la Basse ville avec leurs malheureux habitans.

Les citoyens et les militaires, dit la Gazette de Québec, ont réussi à force de travail à retirer de ces ruines 25. cadavres et sept personnes en vie. On conduisit ces infortunés à l'hotel Dieu où on leur prodigua tous les soins. Ces personnes étaient M. Jos Gaulin, Mles Ann Sullivan, Angèle Guillemet, Mary Ball, de S. Silvestre, et trois enfans de la famille Considine. Les morts furent MM. Gaulin et ses deux fils, Côté et Chartier, Robert M'gibbson, D. Greely, J.P. O'Doherty, J. Noher, J. Jones et sa femme, D. Fitz Patrick, J. Crawford, E. Read, John Considine, un enfant de M. P. Hayes et une jeune fille de la Pointe Lévi ayant nom S. Laurent et Mc Connors et sa Demoiselle Williams et deux de ses enfans, Dlle Young fille aînée de J. Young Ecuyer Me Callagher.

Chs Mondelet Ecuyer avocat de Montréal fit imprimer dans l'été de 1841. une longue série de lettres pour établir un système commun d'écoles primaires dans lesquelles on réunirait sous la même férule les enfans de toutes les nuances religieuses, ne leur donnant aucune instruction religieuse mais laissant à chaque dénomination religieuse le soin d'ins-

(1) A partir de ce paragraphe et pour les 6 prochaines pages le document original est marqué d'un trait.



truire les enfans dans chaque famille. Les ressorts de cette machine instructrice athée était composée de tant de ressorts qu'il eut été impossible de la faire fonctionner. Il fallut l'abandonner. La Législature de 1841. prit un chemin plus court en établissant des bureaux d'examineurs composés d'un nombre égal de catholiques et de protestans pour les villes; et autorisant l'élection annuelle de 5. à 7. commissaires d'écoles de chaque dénomination religieuse pour les campagnes. 40 mille Louis furent alloués pour le Bas Canada et 20 mille pour le haut par la Législature en faveur des Ecoles dans les deux sections de la Province. Ce bill exigeait que les municipalités fournissent autant d'argent que chaque école devait réclamer pour sa part de l'argent du gouvernement. Mais les municipalités ouvrage infâme du Conseil spécial ne voulant point opérer, on recourut à des souscriptions volontaires pour égaler cette somme correspondant à l'allocation du gouvernement. Le bill de 1845. impose des taxes ou des souscriptions volontaires pour cette fin. L'Hon. Jameson vice chancelier est le superintendant des Ecoles; le Doct. J.B. Meilleur de Montréal est le superintendant pour les Ecoles du Bas et Robert Murray pour le Haut Canada. Le clergé s'est partout intéressé vivement à profiter des bénéfices de la loi en faveur des Ecoles et par ses soins.

Cet encouragement accordé à l'instruction primaire a fait élever dans le Bas Canada 1400 maisons d'écoles ou 57634 enfans reçoivent une instruction exacte et religieuse. Notre Surintendant du Canada est le Dr Meilleur s'est donné beaucoup de peine pour donner un libre cours à ce Statut des Ecoles et mérite la reconnaissance de ses compatriotes.



Sous le nouveau statut on ne sait pas trop comment fonctionneront les Ecoles primaires. Mais nous attendons beaucoup du zèle des curés du Canada tout spécialement attentifs à cette oeuvre patriotique et catholique.

Le premier projet du bill d'éducation de 1841. introduit par l'Hon. Day Solliciteur général de Sir Thomson contenait des clauses révoltantes contre les catholiques savoir 1^e qu'il n'y aurait eu qu'un seul superintendant des Ecoles lequel aurait été protestant et revêtu du pouvoir de nommer seul cinq commissaires examinateurs par chaque District municipal. 2^e ces examinateurs ainsi nommés auraient eu droit de fixer les matières à étudier dans les Ecoles et de distribuer les livres d'écoles, etc. 3^e il abrogeait le statut de 1824 qui pourvoit aux Ecoles de fabriques! Enfin il était visible que ce bill aurait mis toute l'instruction de la jeunesse entre les mains de ces fanatiques à vue courte qui s'imaginent qu'ils pourraient décatholiciser les canadiens français ou les anglifier par des moyens aussi absurdes que pervers. Mais a-t-on pu arracher à la malheureuse Irlande son catholicisme et son type national? Le pays de Galles ne conserve-t-il pas encore son ancien langage comme les Ecossais des Montagnes leur gallic? C'est une loi de la nature que plus on persécute un peuple pour changer ses usages et sa personnification nationale plus on la rend chère et précieuse: nitimur in vetitum. Mais le clergé du Haut et du Bas Canada s'étant fortement opposés à ce bill monstre on passa celui dont nous venons de parler.

La Législature incorpora dans cette 1^e session les deux précieux asiles de la Providence et des Orphelins. Ces deux établissemens précieux ont pris naissance par les soins, dit



M. Jacques (...), d'un certain nombre de Dames canadiennes qui se réunirent le 13 décembre 1827. sous la présidence de Mad la Baronne de Longueil Mad Grant pour aviser aux moyens de soulager le grand nombre de pauvres qui souffrent dans la saison de l'hiver dans la ville de Montréal. Elles formèrent une association de Dames charitables dont un comité nommé par elles serait chargé de recueillir, dans une maison qu'on louerait pour cela, toute espèce de comestibles, d'effets et hardes. Une souscription généreuse mit le comité nommé de la soupe à raison de la soupe qu'on distribuait chaque jour aux mendiants. Une maison leur fut cédée gratis, rue St Eloi pour cet effet. Ceci continua pendant 3 hivers; et en 1831. ces Dames se trouvèrent en état d'établir deux hospices dont l'un était pour les orphelins et l'autre pour les pauvres femmes âgées et infirmes. Le Séminaire leur procura gratis la maison de feu Ré. Louis récollet de Montréal où elles logèrent d'abord leurs vieilles femmes mais ces vieilles infirmes ayant été moissonnées par le coléra asiatique en 1832. elles y placèrent les orphelins qui augmentèrent considérablement dans cette cruelle épidémie. C'est cet Etablissement charitable qui est légalisé aujourd'hui par le bill dont nous venons de parler. Sur le grand nombre de vieilles quatre seules échappèrent au fléau et Mad la veuve Gamelin les recueillit chez elle le 28 juillet 1832. La maison de cette pieuse Dame devint dès lors le berceau des Soeurs de la Charité qui furent établies d'abord dans une maison donnée avec l'emplacement à M. J. Pierre prêtre du Séminaire pour cette fin louable le 11 mars 1835. par M. Oliv Berthelet riche citoyen de Montréal. Les Dames qui ont pris une part plus considérable au soutien de ces pieux asiles et dont les noms nous sont connus sont Mesdames Veuve Gamelin, Grant, baronne de Longueil, St Jean, Côté, Mr et Mad. P. Lacroix, Mr et Mad Jules Fabre, Quesnel, Laframboise, Lafontaine, Oliv. Berthelet, Durand, Denis et Jacques Viger, les Dlls Noel, Tavernier, Nowlan, Cuvillier, ---

(...) mot illisible (n.d.l.r.)



*sur la rue Ste Catherine entre rue Berri et St-Hubert et
de la rue De Montigny.
vieille de la Miséricorde.*

Delisle, Perrault, Delorme, etc. Depuis 1835. la société des Dames de la Charité a pris le nom d'asile de la Providence. C'est sur l'emplacement donné par M. Berthelet, sur la rue Ste Catherine derrière l'évêché, que fut élevé l'hospice de la Providence.

Mgr Ignace Bourget a fait bâtir un superbe couvent avec une chapelle où les Dames de la charité exercent maintenant leurs oeuvres grandioses; non seulement dans cette enceinte en logeant et nourrissant de pauvres vieilles femmes âgées pauvres et infirmes mais encore dans les maisons des malades où elles vont porter des soins et des secours à domicile. La bénédiction des premières pierres de cet édifice ont été bénites le 10 mai 1842 par Mgr Power Evêque de Toronto qui avait été consacré la veille. M. Billeaudelle prêcha à cette bénédiction. La belle et vaste maison de la Providence fut de 100 sur 60 pieds sans compter la chapelle a été organisée définitivement par Mgr Bourget le 11 avril 1844. jour où il reçut la profession des 9 lères novices canadiennes savoir Mad Veuve Gamelin, Emélie Caron. Les règles sont celles dressées par St Vincent de Paul et modifiées par l'Ev. de Montréal. La cérémonie des vœux fut précédée de la lecture du mandement d'érection de cette nouvelle communauté. Après cette lecture l'évêque procéda à faire faire la procession des novices. A l'évangile ces bonnes servantes du Seigneur s'avancèrent 2 à 2 vers les balustres en chantant le Pseaume Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi in domum Dei ibimus, nous entrons dans la maison du Seigneur remplies de joie, de confiance dans les paroles qu'il nous a adressées. Elles étaient précédées de sept enfans qui portaient sur des bassins les insignes de leur profession ainsi que les orphelins qu'elles soutiennent comme des mères. Elles soutenaient à leur gauche autant de

vieilles infirmes prises parmi celles de leurs salles. L'évêque alors reçoit leur vœu consigné dans un acte signé par elles et déposé sur l'autel par l'évêque lui même; puis il bénit leur costume, l'anneau et la croix qu'elles doivent porter. Ce fut les vieilles infirmes accompagnant les novices qui leur mirent l'anneau en disant à chaque d'elle: souvenez-vous ma soeur que vous êtes la servante des pauvres. De même ce furent les dames d'honneur qui placèrent leur croix sur la poitrine en leur glissant dans les mains une abondante aumône que chacune des soeurs donnèrent à leurs pauvres qui étaient à côté d'elles. le bill d'incorporation de ces asiles de ces deux corporations dont les revenus annuels pourront d'après leurs actes respectifs se monter à £ 2,000 de rente annuelle.

L'asile des Orphelins a été soutenu dans la maison du R.P. Louis par des votes de l'ancienne Chambre Canadienne jusqu'en 1835 et depuis par des souscriptions volontaires et le produit des bazars des Dames que nous avons citées plus haut. Ces enfans au nombre de 41. que peut contenir cette maison sont nourris, vêtus et instruits par les directrices. On les garde jusqu'à l'âge de 12 ans puis on les remet à leurs parens ou entre les mains d'honnêtes familles pour les établir. "Une famille honnête loge avec eux à l'asile en prend le plus grand soin jour et nuit ainsi que de leurs hardes et reçoit à cet effet un salaire de la société des Dames de la Charité; disent les Mélanges Religieux". Les plus âgés vont à l'école anglaise des Récollets et les plus (...) (1) apprennent à lire écrire et compter dans l'hospice même.

(1) Manque probablement un mot "jeunes" (n.d.l.r.)

Les Dames de la Charité ont acquis un autre terrain de M. Paul Lacroix qui a fait déjà de fortes remises et qui continuera sans doute. 48,000 £ furent données par un particulier que les Mélanges ont la négligence de ne pas nommer pour aider l'établissement et la bâtisse. Les Dames dont nous avons parlé forment un corps politique ayant droit d'acquérir jusqu'à 2,000 £ de rente sans être tenues personnellement de leur faits en sorte qu'elles n'ont pas besoin d'être autorisées par leurs maris pour acquérir. Les officières du conseil ou du comité sont éligibles annuellement à la majorité des membres de la corporation.

Le titulaire est notre Dame des 7 douleurs, le 2d Ste Elizabeth. Le 1er patron St Vincent de Paul et le 2d Ste Geneviève.

Le 21 décembre 1841. Mgr leur donna le règlement de St Vincent après la lecture duquel ces Dames décidèrent que la ville serait partagée en 6 arrondissemens où l'on distribuerait; M Prince en a été le 1^{er} chapelain. L'Evêque son grand vicaire celui du Séminaire sont les conseillers de la corporation avec les autres membres. L'Evêque ou son grand vicaire sont présidens. En politique si l'on suit la ligne droite l'ordre légal sans acception des personnes on voit disparaître et revenir plusieurs acteurs des scènes de partis. Nous n'avons jamais dévié de l'acte constitutionnel de 91. jusqu'à sa fin et pour cela il a fallu rompre avec plusieurs de nos amis constitutionnels de 1817. véritable époque de la politique canadienne parce qu'ils allaient trop loin surtout de la ligne légale pour se jeter dans une tourmente qui nous a fait tout perdre comme nous leur avions prédit. Depuis un autre ordre a surgi bien qu'injuste sous beaucoup de rapports comme nous





du Duc de Wellington. Sir Charles Bagot est baronet et membre du Conseil Privé de la Reine. Tel était aussi les titres de feu Sir Paulett Thompson qui fut fait Lord de Sydenham et de Toronto pour ses hauts faits contre le Canada français; c'est aussi pour de semblables oeuvres que Sir John Brulot a été fait Lord Seaton (Lord Satan dit Le peuple!) Sir Chs Metcalfe leur digne successeur commença à monter à mesure qu'il abat notre infortunée patrie!!! O! Lion!

Sir Chs Bagot arriva à Kingston siège du Gouvernement à cette époque en janvier 1842. Il était arrivé à New York le 3 janvier sur l'illustriant accompagné du Capt. Bagot son secrétaire privé et Jones secrét militaire. Lady Bagot n'arriva qu'en juillet avec le secrétaire civil M. Rowson. Il passa l'hiver dans le Haut Canada dans un secret incognito sur la politique s'occupant à étudier les partis et à remédier aux vastes dégâts causés par son prédécesseur dans les réponses multipliées qu'il fit aux nombreuses adresses qu'on lui fit. Il ne se laissa jamais diviner. Il descendit à Montréal 22 juin et à Québec le 27 juin de cette année et fut reçu avec cette magnificence et cette cordialité qui distingue notre nation. Sir Chs plut beaucoup par sa bonté pleine d'abandon, sa candeur pleine de grâces, sa figure noble, son port majestueux et sa fraîcheur qui ne flétrissaient point encore ses 60. ans. On divina que cet homme ne pouvait être pervers: car la nature a mis dans tous les êtres malfaisants quelque chose de répulsif comme la burre Bernardin de Sir P. Sidenham avait une figure rébarbative et repoussante et le successeur de Sir Chs montre des traces qui le défigurent...



Mémoires sur l'Eglise du Canada et sur le pays en général
depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843.

par le Curé Jacques Paquin,
curé de Saint-Eustache, Rivière du Chêne.

Document original aux Archives Nationales du Québec.

Sommaire réalisé par Claude-Henri Grignon.



Mémoires sur l'église du Canada et sur le pays en général depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843.

Livre VIII. Depuis le bill des fabriques 1831 jusqu'à la mort du 1er Evêque de Montréal, Mgr. J.J. Lartigue en 1840 - 9 ans.

Chapitre III. Mr. Turgeon, coadjuteur élu, 1833. Affaires de la coadjutorerie de Québec, 1833. Coadjutorerie de Mr. Turgeon, 1833. Mr. Turgeon consacré, 11 juin 1834. Statistique de Isidore Lebrun, 1833. Filles repenties de Madame M'Donell 1833. Asile de la Magdeleine. Jeune Huron. Puits de Montréal. Couvent des Urselines de Québec: attaque du feu, 1834. Chateau St-Louis brûlé. Bénédiction papale, 1834. Baleine, marsouin, 1834. Monument de Jacques Cartier. Musique du Collège, 1834. Chapelle des Congréganistes, 10 juin. Idéologie, 1834.

----- 15

Chapitre IV. Changement de Ministère. Commencement de l'agitation politique en Canada, 1834. 92 résolutions, février 1834. Politique 1834. 92 résolutions. Agitation 1834. Députés 1834. Commissaires, Gosford 1835. Tableaux et cloches donnés à Québec et St-Edouard, 1834. Société de St-Jean Baptiste, 1833. Opinion sur la politique des évêques, 1834. Couvent et évêché de Charlestown brûlés, 1834. Religieuses de Charlestown à Québec, 1er novembre 1834. Tableau de 1834. Mr. Aug. Chaboillez, 1834. Mr. Grenier, 1834. Mr. J.B. Bédard. Mr. Robitaille, 1834. Mr. Jacques Panet, 1834. Joseph-Octave Boucher. Soeurs de Berthier. La mère Le Pailleur Devoisy. Messieurs de St-Ours et Duchainay. Madame Dumont. Mort de Mr. Charles Rock de St-Ours, 1834. Mr. Protais d'Odet Donennens, 1834. Mort de Madame Maxime Globensky, 1834. Mr. Gatis. Mr. Boissonneault, Amiot et Coiteux, 1834. ----- 43

Chapitre V. Maria Monk, 1835. Assemblée protestante, 1836. Hopkins, 1835. Tableau de 1835. Mgr. M'Eachern, 1835. Mr. Brunet, curé de St-Martin, 1835. Mr. Humbert, 1835. Mr. Lejamtel, 1835. Mr. Deguise, grand vicaire, 1835. Mr. Noisieux,



Mémoires sur l'église du Canada et sur le pays en général depuis la découverte en 1523 jusqu'à l'année 1843.

Livre VIII. Depuis le bill des fabriques 1831 jusqu'à la mort du 1er Evêque de Montréal, Mgr. J.J. Lartigue en 1840 - 9 ans.

Chapitre III. Mr. Turgeon, coadjuteur élu, 1833. Affaires de la coadjutorerie de Québec, 1833. Coadjutorerie de Mr. Turgeon, 1833. Mr. Turgeon consacré, 11 juin 1834. Statistique de Isidore Lebrun, 1833. Filles repenties de Madame M'Donell 1833. Asile de la Magdeleine. Jeune Huron. Puits de Montréal. Couvent des Urselines de Québec: attaque du feu, 1834. Chateau St-Louis brûlé. Bénédiction papale, 1834. Baleine, marsouin, 1834. Monument de Jacques Cartier. Musique du Collège, 1834. Chapelle des Congréganistes, 10 juin. Idéologie, 1834.

----- 15

Chapitre IV. Changement de Ministère. Commencement de l'agitation politique en Canada, 1834. 92 résolutions, février 1834. Politique 1834. 92 résolutions. Agitation 1834. Députés 1834. Commissaires, Gosford 1835. Tableaux et cloches donnés à Québec et St-Edouard, 1834. Société de St-Jean Baptiste, 1833. Opinion sur la politique des évêques, 1834. Couvent et évêché de Charlestown brûlés, 1834. Religieuses de Charlestown à Québec, 1er novembre 1834. Tableau de 1834. Mr. Aug. Chaboillez, 1834. Mr. Grenier, 1834. Mr. J.B. Bédard. Mr. Robitaille, 1834. Mr. Jacques Panet, 1834. Joseph-Octave Boucher. Soeurs de Berthier. La mère Le Pailleur Devoisy. Messieurs de St-Ours et Duchainay. Madame Dumont. Mort de Mr. Charles Rock de St-Ours, 1834. Mr. Protais d'Odet Donennens, 1834. Mort de Madame Maxime Globensky, 1834. Mr. Gatis. Mr. Boissonneault, Amiot et Coiteux, 1834. ----- 43

Chapitre V. Maria Monk, 1835. Assemblée protestante, 1836. Hopkins, 1835. Tableau de 1835. Mgr. M'Eachern, 1835. Mr. Brunet, curé de St-Martin, 1835. Mr. Humbert, 1835. Mr. Lejamtel, 1835. Mr. Deguise, grand vicaire, 1835. Mr. Noisieux,



1835. Mr Chèvrefils, 1835. Mr. Tabeau, 1835. Mr. Charles Hot, 1835. Messieurs Haudet, Durocher, Louis Lamothe, Louis Bourdages, 1835. ----- 81

Chapitre VI. Sociétés nationales, 1836. Tableau 1835. Mort de Mr. Dumont, 1835. Mort des deux jeunes demoiselles Dumont. St-Patrice, Québec, 1836. Manifeste des Ministres de Québec, 1836. Les ministres désavoués par leurs adeptes, 1836. Paroles d'un croyant, 1836. Troubles dans l'Eglise du Haut-Canada, 1836. Mgr. M'Donell et O'Grady, 1836. Lettre de l'évêque M'Donell contre O'Grady et M'Kingzie, 1836. Sir Francis Bond Head corrige la politique de la Province, 1836. Gosford et les Evêques, 1836. ----- 102

Chapitre VII. Amélioration dans Montréal, 1836. Industrie, améliorations individuelle, 1836. Rail-Road de St-Jean, 1836. Accident causé par la débâcle, 1836. Mr. Holmes. Ecoles normales, 1836. Troubles de St-Pierre-les-Becquets au sujet de l'église, 1836. Ecole de Sourds et Muets à Nicolet, 1836. Grand incendie à Québec, 1836. Eglise de St-Patrice de New-York. Orgues. Ciboires et ostensor, 1836. ----- 115

Chapitre VIII. Prise de possession du siège épiscopal de Montréal, 8 septembre 1836. Discours de Mgr. Provencher, 1836. Prise de possession de l'évêché, 1836. L'entrée de l'Evêque à l'Eglise de Montréal, 1836. Mandement d'entrée de Mgr. Lartique, 1836. L'agitation politique de 1835 à 1836. La Chambre de 1836. Tableau 1836. ----- 134

Livre IX^e. Depuis l'érection du District de Montréal en Evêché indépendant le 8 septembre 1836 jusqu'à la mort de son premier Evêque, Mgr. Jean-Jacques Lartique, le 19 avril 1840. 4 ans. ----- 134



Chapitre I. Années 1837 et 1838. Misère à St-Urbain, 1836. Résolutions de Sir John Russell, 1837. Réflexions sur la politique de 1837. Les Valentins, 1837. 50^e de Mgr. M'Donnell, 16 février 1837. Maison des émigrés et le Tandem Club de Québec, 1837. L'Heureux toujours heureux. Traité de Mr. Evans, 1837. Encouragement à l'agriculture, 1837. Tunnell. Magasin des Soeurs. Mort du Populaire, 1837. Le Populaire et l'Ami du Peuple, 1837 à 1840. Madame O'Sullivan, 1837.

----- 150

Chapitre II. Consécration de l'église de St-Laurent, 1837. Eglise de St-Damase, 1837. Ecoles de la doctrine chrétienne, 1837. Le Fantastique, 1837. Mgr. Donald Bernard M'Donald de Charlottetown, 1837. Mgr. Bourget, 1837. Consécration de Mgr. Bourget, 25 juillet 1837. Allocution de Mgr. Lartigue lors de la consécration de Mgr. Bourget, 1837. ----- 166

Chapitre III. Mort de Guillaume IV, 1837. Reine Victoria, 20 juin 1837. Reconnaissance de la Reine, 1837. Scandale, 1837. St-Polycarpe, 1837. Michel Bibeau écrit un livre sur l'histoire du Canada, 1837. Affaire du Te Deum pour la Reine Victoria, 1837. ----- 177

Chapitre IV. Session de la Chambre, 18 août 1837. Dernière séance de la Chambre du 18 au 26 août 1837. Troubles. Proclamation de Gosford, 1837. Assemblée des 6 comtés et des Bretons, 23 octobre 1837. 1^{eres} hostilités. Fils de la Liberté, 6 octobre 1837. 1^{ere} échauffourée, 6 octobre 1837. Météores, 1837. 1^{ers} emprisonnements 16 novembre 1837. Le Haut-Canada offre des secours et en a besoin lui-même, 1837. Requête du Clergé. Affaire de St-Denis, 23 novembre 1837. Bataille de St-Charles, 25 novembre 1837. Nouvelles compagnies de volontaires, décembre 1837. Volontaires de St-Eustache, 1837. Le Colonel Gore. Moor's Corner. ----- 201

Chapitre V. Haut-Canada, 1837. Bataille de St-Eustache, 14 décembre 1837. St-Benoit. Eclairage par le gaz, décembre 1837. Prisonniers. Agitation dans le Haut-Canada. Tableau



de 1837. Mr. Denéchaud, Mr. Antoine Bédard, Messieurs Delaunais, Ryder, Olivier et Chartier. Le Cardinal Weld, 1837. George de Rawsay, comte de D'Alhousie. ----- 233

Chapitre VI. Haut-Canada, janvier 1838. Troubles dans le Haut-Canada, 1838. Départ de Sir Gosford et de Sir Francis Head, 1838. Mandements de l'évêque de Montréal pour la paix et action de grâce. Réflexions pénibles, 1838. Requête du clergé, 1837. Requête de loyauté et contre l'Union des Deux Provinces, de 1838 à 1840. Robert Nelson déclare les conditions de l'indépendance du Canada, mars 1838. Conseil Spécial. Couronnement de la Reine Victoria, 28 juin 1838. Durham, 1838. Gouvernement responsable 1838. Exilés politiques, 1838.----- 257

Chapitre VII. Propagation de la foi, 18 avril 1838. Grosse-Ile, 1838. Missions du Canada, 1838. Suisses, 1838. Société bibliques, 1838. Mr. Ailwin, Solliciteur général. Mormonnites. Mgr. de Nancy dans la côte St-Joseph, 1840. Léon Normandeau, 1838. Fêtes abolies le 12 mars 1838. Mandement pour écoles. Divisions de paroisses: St-Eustache et Ste-Geneviève morcelés, 1838. Ile Bizard. Vapeur. Tableau de 1838. Requête du clergé du Haut-Canada. Eglise de Ste-Luce, 1838. ----- 295

Chapitre VIII. Ordonnance d'indemnité, 21 avril 1838. Ecoles, 1838. Police rurale, 1838. Départ de Lord Durham, 1er novembre 1838. Nouvelle insurrection, 1838. Odellton, 1838. Beauharnois, 10 novembre 1838. Chateaugay, Terrebonne, novembre 1838. Nicolet, Montagne de Boucherville, folie révolutionnaire, 1838. Sympathistes, 1838. Wind Mill, Prescott, 1838. Conduite loyale des Canadiens français, 1838. Cour martiale, 20 novembre 1838. Exécutés: Cardinal et Duquet, 21 décembre 1838. Exécution, exil, 1839. Mgr. Polding, 1836. Chasseurs, 1838. Difficultés des Presbytériens, 1838. Mr. Quintal et autre Hospitalité: 1839. Madame Provost, l'héroïne du Nord, 1838. Ordonnés en 1838. Morts en 1838. ----- 331



Chapitre IX. Le comte Durham, 1839. Wakefield, 1839. Emprisonnement de quelques éditeurs, 1839. Litterary Garland, 1839. Traits de probité, souscriptions pour Odellton, 1838. Généraux sympathistes emprisonnés, 1839. Orangisme, Durhamiste, 1839. Nom des rues et son des cloches à Montréal, 1839. Sir Paulett Thomson et Jardon remplacent Colborne, 17 octobre 1839. Sir Allan M'Nab. Union, 25 juillet 1840.	346
Chapitre X. Assemblée de curés. Retraite 1839. Propagande protestante, 1839. M. Papineau, 1839. Tableau 1839. Mr. de St-Ours, sheriff.	364
Chapitre XI. Immoralité aux Etats-Unis, 1840. Dépêches de Russell, 1840. Clergé canadien: politique et éducation, 1840. Mariage de la Reine Victoria, 10 février 1840. Notaire Doucet, 1840. Griffintown, crue des eaux, janvier 1840. Points de vues canadiens, 1840.	376
Chapitre XII. Affaire du Saut-St-Louis, 1840. Conseil Paulett Thomson 1840. Eboulis. Le Vrai Canadien, le Jean-Baptiste, 1840. Cendres de Napoléon, 22 décembre 1840.	393
Chapitre XIII. Décès de Mgr. Lartigue, 19 avril 1840. Mgr. Bourget, 2 ^e évêque de Montréal, le 23 avril 1840. Les Mélanges Religieux. Retraite de 1840. Mgr. de Nancy, 1840. Tableau de 1840. Mort de Mgr. M'Donell, 1840. Mr. Roque, 3 mai 1840. Mr. De Coigne, 1840. Jos Gagnon. Mr. Andrew Stuart. Mr. Charles Benoit, Mr. E. E. Rodier. Madame Pothier. Guty, Sheriff. Madame Paquin	413
Livre X. Depuis la mort du premier évêque de Montréal, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, 19 avril 1840, jusqu'à l'année 184...	413
Chapitre I. Mgr. de Nancy prêche une retraite à Montréal le 13 décembre 1840. Retraite de Montréal en 1841. Clôture de la retraite, 21 janvier 1841. Chapitre, 21 janvier 1841.	429



Chapitre II. Archiconfrérie, 7 février 1841. Voyage de l'Evêque en Europe, mai 1841. Mgr. de Nancy 1841. Congrégation de la Miséricorde. Burlington, 3 octobre 1841. Le Herald, 1841. 1^{er} Parlement, 26 mai 1841; Mr. Austin Cuvillier, M.P.P. orateur. Bibliothèque de la Chambre, 1841. Ouverture du Parlement. Départ de Sir George Arthur, 1841. Résolutions du 3 septembre 1841. Ministre Wigg et Tory, mai 1841. Eboulis du Cap devant Québec, juillet 1841.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)

